



Swiss Tchoukball

Document K

Proposition : Intégration facilitée de joueurs M18 dans une
équipe de championnat

Assemblée des délégués 2021



Genève, le 23 mai 2021

Ajout d'un alinéa « 3.2 bis » à article n°11 du règlement des compétitions officielles de Swiss tchoukball

Proposition pour l'Assemblée Générale
de Swiss Tchoukball de juin 2021

Objectifs

- Permettre une meilleure intégration progressive des jeunes en ligue A du Championnat suisse
- Offrir plus de temps de jeu pour les jeunes qui sont en transition de la ligue B à la ligue A

Proposition de modification de l'article n°9 du règlement des compétitions officielles de tchoukball

Dans un but de formation, grâce à la proposition ci-dessous les jeunes tchouqueurs/tchouqueuses pourraient profiter d'avoir plus de temps de jeu lors de matchs en ligue B tous en commençant à intégrer petit à petit le haut niveau de jeu en ligue A. Cet alinéa permet de faire cette transition, petit à petit, de manière plus progressive

Proposition de rajout d'un alinéa 2.3bis à l'article 11 :

3.2bis. Tant qu'un/e joueur/joueuse est encore en catégorie junior M18 ou au-dessous, il/elle peut officiellement jouer dans une équipe en championnat ligue A et une équipe de championnat ligue B du même club. Pour ce faire il/elle doit néanmoins payer une licence pour chacune des ligues dans laquelle il/elle joue. Quoiqu'il en soit, il/elle ne peut prendre part au playoff que dans une seule de ces 2 équipes.